



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2867  
14 juillet 2023  
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

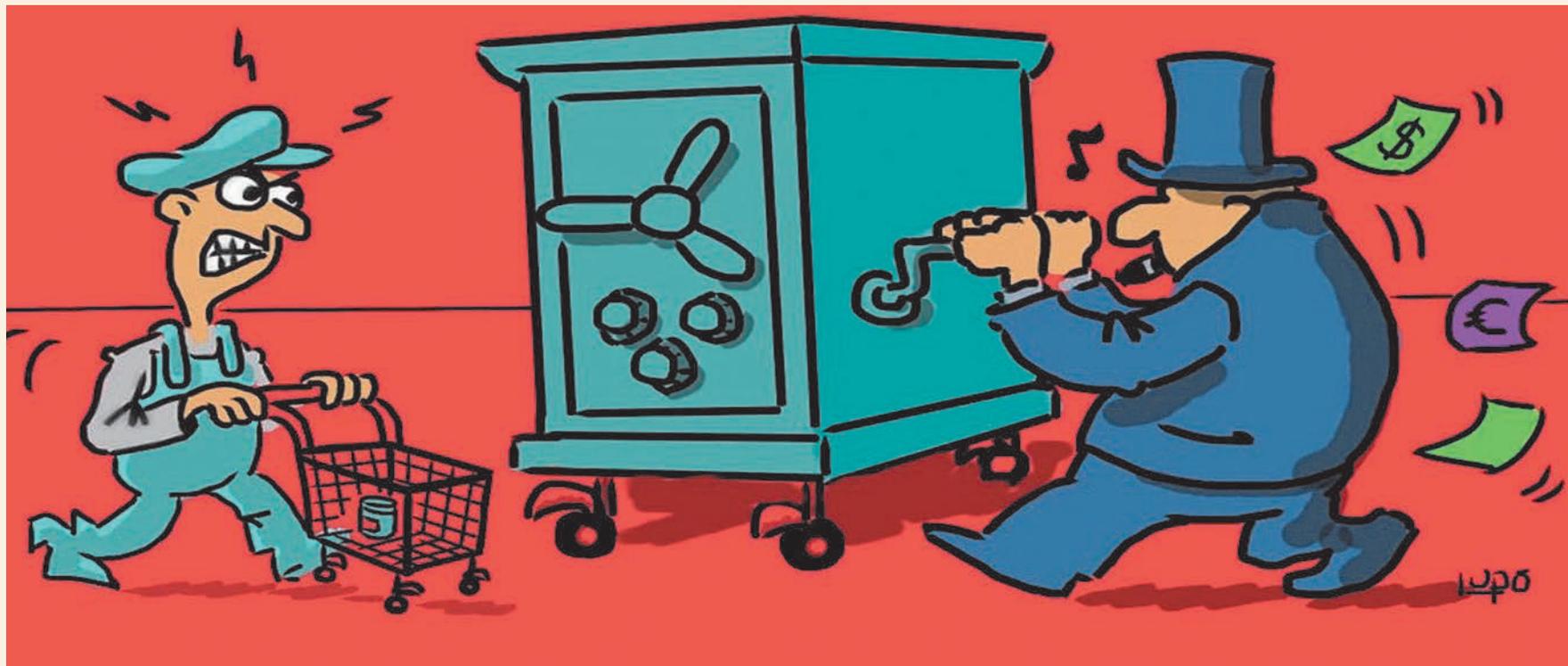
# LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal  
d'Arlette Laguiller

## Les grandes fortunes battent des records

# Prenons l'argent dans les caisses du patronat !



### **OTAN**

**Un sommet  
de guerre**

page 6

### **Santé**

**Malade  
de la finance**

pages 5 et 9

### **Police**

**Impunité  
garantie**

pages 3 et 4

**Leur société**

- Grandes fortunes : des capitalistes de plus en plus riches 3
- Hausse des prix : on rogne sur le budget alimentaire 3
- Violences policières : manifestations interdites 3
- Marseille : la police à l'œuvre 3
- Police : l'impunité des forces de l'ordre bourgeois 4
- Violence mortelle à Mont-Saint-Martin 4
- Sanctions contre les parents : campagne antipauvre 4
- Tribunaux : acharnement judiciaire 4
- Urgences : la crise s'aggrave 5
- Santé : malade de la finance 5
- ZFE : la santé publique a bon dos 5
- Santé des femmes : un rapport sur l'usure au travail 8
- Emmaüs - Saint-André : travailleurs sans papiers en grève pour la régularisation 8
- Nos lecteurs écrivent : précarisation des futurs professeurs des écoles 8
- Tour de France : une épreuve pour les uns, une aubaine pour d'autres 12

**Dans le monde**

- OTAN : un sommet de guerre 6
- Espagne : la droite favorisée par la politique de la gauche 6
- Serbie : manifestations contre les violences 7
- Rwanda : Védrine, un complice du génocide 7
- Tunisie : les migrants chassés vers le désert 7

**Dans les entreprises**

- Vénissieux : menaces sur le Groupe hospitalier mutualiste 9
- Eurofins Woippy : alerte rouge chez les blouses blanches 9
- CHS - Jury : une catastrophe annoncée 9
- SNCF : colère au CASI 10
- Stellantis La Janais (Rennes) 10
- RATP 10
- Michelin Clermont-Ferrand 10
- Chantier naval de Saint-Nazaire 11
- Scania - Angers 11

**Caravanes**

- Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre 12

# Dénoncer la démagogie du gouvernement, lutter pour changer cette société !

« *Que les parents tiennent leurs gosses* », voilà ce qu'a déclaré le ministre de la Justice, Dupond-Moretti, à la suite des émeutes. Macron a surenchéri en évoquant une sanction financière contre les familles, reprenant à son compte la démagogie de la droite. « *Une sorte de tarif minimum dès la première connerie* », a-t-il ajouté, affichant le mépris social dont ce représentant des classes privilégiées est coutumier. Et Borne d'enfoncer le clou en déclarant que le gouvernement réfléchissait à « *une amende forfaitaire pour les parents* » en cas de délit de leur enfant.

Comme si les parents des quartiers populaires ne faisaient pas leur maximum pour leurs enfants ! La plupart se saignent pour leur payer des études et sont même parfois forcés de payer des cours privés pour pallier les absences des professeurs !

Et à qui la faute si bien des banlieues sont devenues de véritables ghettos où la pauvreté et la précarité conduisent certains jeunes, et parfois même des très jeunes, à tremper dans des trafics en tout genre ? À qui la faute si des policiers racistes s'amuse à provoquer tous les jeunes qu'ils croisent ?

C'est précisément de ces quartiers populaires que partent, tôt le matin, bien avant que les enfants soient levés, des cohortes de travailleurs pour aller faire le ménage, conduire les premiers bus ou prendre leur service dans les hôpitaux, quand ils ne travaillent pas de nuit.

En menant cette campagne odieuse contre les familles des milieux populaires, le gouvernement cherche à faire diversion pour masquer ses propres responsabilités et celles de la classe capitaliste dont il sert les intérêts.

Ceux qui, au sommet de l'État, prétendent se soucier de l'éducation des enfants des classes populaires ont fermé des classes dans les écoles pour faire des économies sur les postes d'enseignants. Ils ont planifié et organisé la fermeture de services utiles à la population, fermant les bureaux de poste, sacrifiant les moyens des hôpitaux et de la santé.

Borne a expliqué qu'il n'était pas normal que les jeunes soient inoccupés avant même le début officiel des vacances. Mais, là encore, à qui la faute ! Et qu'y a-t-il d'organisé dans les quartiers pour proposer des activités à la jeunesse la plus

défavorisée pendant ces grandes vacances ? Pas grand-chose !

Cette société est pourrie d'inégalités, fondée sur l'exploitation et une violence sociale permanente. Pour aider une minorité de possédants à s'enrichir toujours plus, pour continuer à verser aux grandes entreprises des milliards de cadeaux, Macron et ses ministres ont privé totalement ou partiellement des dizaines de milliers de travailleurs de leur allocation chômage et viennent de voler deux ans de retraite aux salariés, programmant ainsi la réduction de leurs pensions.

Tout l'appareil d'État est dressé à encadrer, réprimer et, au besoin, terroriser les plus pauvres, avec sa police gangrenée par le racisme.

Pour « rétablir l'ordre » dans les quartiers populaires, le gouvernement a mobilisé des dizaines de milliers de policiers qui ont fait de nouvelles victimes parmi les jeunes. De son côté, la justice s'est déchaînée contre les jeunes arrêtés au moment des émeutes et condamnés en comparution immédiate à des mois de prison ferme pour avoir tiré des mortiers d'artifice, mais aussi pour avoir volé des jeans, des baskets ou de la nourriture dans des supermarchés. Les tribunaux ne font pas preuve de la même sévérité et de la même rapidité quand il s'agit



À Nanterre, le 29 juin.

de juger des puissants qui enfreignent la loi, des industriels qui ont tué avec de l'amiante, du chlordécone ou en s'affranchissant des mesures de sécurité élémentaires sur les chantiers et ailleurs.

Alors, oui, il y a de quoi être révolté ! Cette société n'a rien d'autre à offrir comme perspective au plus grand nombre que toujours plus de pauvreté et de violence.

Ouvriers, employés, quelle que soit notre entreprise ou notre activité, nous faisons tout tourner dans cette société, et cela nous donne une formidable force collective. En étant unis, quelles que soient notre origine et notre nationalité, dans une lutte commune pour renverser la classe de riches parasites qui domine la société, nous sommes les seuls à pouvoir offrir un autre avenir que cette plongée dans la barbarie et le chaos. C'est notre responsabilité, à nous, travailleurs, d'être capables d'offrir une perspective de changement et d'espoir à toute la jeunesse.

## Grandes fortunes : des capitalistes de plus en plus riches

Comme tous les ans depuis 1996, le magazine *Challenges* publie le classement des 500 plus grandes fortunes professionnelles de France. Un sujet en or pour cet hebdomadaire dont Bernard Arnault est actionnaire à 40%.

Comme il se doit, le propriétaire du groupe de luxe LVMH, qui dispute à Elon Musk le titre d'homme le plus riche du monde, arrive en tête du classement, suivi par la famille Hermès, Alain et Gérard Wertheimer – propriétaires du groupe Chanel –, la famille Bettencourt-Meyers, qui possède L'Oréal, Rodolphe Saadé, patron du groupe CMA-CGM...

La fortune de ces grands noms du capitalisme atteint des sommes folles : 203 milliards pour la famille Arnault – plus 54 milliards depuis l'année dernière –, 137 milliards pour Hermès – 59 milliards de plus qu'en 2022 –, et la liste continue jusqu'aux derniers du classement, les familles Chouhan et Roche, qui possèdent tout de même 235 millions

d'euros. Le total a de quoi donner le tournis : 1 170 milliards, contre 1 002 milliards l'année dernière.

Les défenseurs du capitalisme se félicitent de ces résultats où ils voient la preuve de la bonne santé du système, prétendant que ces grands patrons font tourner le monde. Rien de plus faux : ils ne font pas tourner le monde, ils parasitent l'humanité entière. Ces immenses fortunes sont le résultat de l'exploitation de millions de travailleurs dans le monde. Elles s'accroissent car les capitalistes

jouent au casino de la Bourse, spéculent à tout va, et surtout aggravent par tout l'exploitation, faisant pression à la baisse sur les salaires, augmentant les cadences, allongeant l'âge de départ à la retraite.

Ces gens-là font rarement la Une des journaux – qu'ils possèdent bien souvent –, préférant se faire discrets et mettre en avant des politiciens pour défendre leurs intérêts. Ils ont bien raison de ne pas trop faire parler d'eux publiquement car l'indécrottable étalage de leur richesse, qui est la cause de



l'appauvrissement de 99 % de l'humanité, pourrait donner de salutaires idées de révolte.

Camille Paglieri

## Marseille : la police à l'œuvre

Samedi 8 juillet, la manifestation contre les violences policières a réuni 800 personnes à Marseille. La préfecture ayant interdit tout rassemblement dans le centre-ville, elle est partie de la place Cadenat dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, et elle a traversé le quartier populaire de la Belle de Mai, jusqu'à la porte d'Aix.

À l'appel de plusieurs collectifs, les manifestants réclamaient « justice pour Nahel, Souheil, Mohamed et tous les autres ». Le père de Souheil a pris la parole pour dénoncer le piétinement de l'enquête sur la mort de son fils de 19 ans, tué lors d'un contrôle routier par un policier stagiaire il y a deux ans, dans ce même quartier de la Belle de Mai. Les vidéos ont disparu de l'enquête menée par l'IGPN, les témoignages oculaires ont été ignorés, ce qui fait dire aux proches de Souheil que l'IGPN signifie d'abord « impunité garantie pour la police nationale ».

Pendant les trois soirées où la colère a embrasé le

centre-ville de Marseille à la suite de la mort de Nahel, les violences policières ont redoublé. Ainsi Mohamed, un livreur de 27 ans, a été tué dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 juillet alors qu'il circulait à scooter. Il a été retrouvé en arrêt cardiaque près de l'immeuble où vit sa mère, en plein centre-ville, arrêt cardiaque qui aurait été provoqué, selon l'autopsie, par un impact de flashball dans le thorax.

La même nuit, Hedi, 22 ans, a reçu un tir de flashball dans la tempe, avant d'être roué de coups par une équipe qu'il a identifiée comme étant de la BAC. Travaillant dans la restauration, il venait retrouver un ami après son service du soir. Son agression aurait pu être mortelle s'il n'avait été transporté aux urgences par l'épicier auprès duquel il s'est écroulé dans le coma après une rupture d'anévrisme.

Toute la lumière doit être faite sur ces violences policières meurtrières !

Correspondant LO

## Hausse des prix : on rogne sur le budget alimentaire

L'Insee indique dans un rapport trimestriel que la consommation alimentaire a baissé de 10 % en France depuis juin 2022.

Ce chiffre cache des différences énormes. Si les plus riches n'ont pas encore senti passer la hausse des prix, les travailleurs, eux, se restreignent depuis déjà longtemps sur les dépenses, y compris alimentaires. Dans les classes populaires, on achète moins à manger.

Avec les salaires, les pensions et les allocations qui n'augmentent quasiment pas, des produits

courants sont devenus un luxe. Combien se privent de viande ou de fruits frais ? Combien s'obligent à ne faire qu'un repas par jour ? Combien doivent compter sur les Restos du cœur ou le Secours populaire ?

La difficulté à se nourrir correctement n'est pas une fatalité. La hausse des prix causée par les entreprises de l'agroalimentaire, de la distribution, du transport et les spéculateurs en

tous genres est un vol en bande organisée dont les classes populaires font les frais chaque mois. C'est plusieurs centaines d'euros qui disparaissent de leurs poches pour réapparaître dans les profits de ces capitalistes.

Il faudra imposer par la lutte une augmentation générale des salaires, pensions et allocations qui permette de rattraper les pertes des dernières années et de suivre ensuite la hausse des prix.

Maurice Adrien

## Violences policières : manifestations interdites

La marche commémorative organisée par le collectif « Vérité pour Adama », qui devait se tenir, comme chaque année à Beaumont-sur-Oise, a été interdite par le préfet du Val-d'Oise au motif de potentiels « troubles graves à l'ordre public » causés par des « éléments perturbateurs ».

Les organisateurs de la marche se sont ensuite reportés sur Paris, où elle a également été interdite par la préfecture. Environ 2 000 personnes ont tenu à y participer.

Les troubles dont parlent les autorités ne sont pas, bien sûr, l'exécution de Nahel, jeune de 17 ans, par un policier le 27 juin lors d'un contrôle routier, ni le

fait que treize autres personnes sont mortes l'année dernière dans les mêmes circonstances, ou le cas d'Adama Traoré, mort en 2016 dans une caserne, sous la garde de la gendarmerie. Ces morts-là ne sont pas « graves » pour les autorités.

L'expression « troubles à l'ordre public » a juste servi de prétexte pour interdire la marche afin d'imposer le silence. Les autorités y ont mis des moyens : en plus de l'interdiction de la marche à Beaumont, la préfecture avait pris sept arrêtés, dont l'arrêt de la circulation des trains sur cinq villes, afin d'empêcher les manifestants de venir. Elle avait détaché sur place des hélicoptères et des dizaines de

camions de CRS.

À Paris, les forces de police attendaient les manifestants, avec contrôles et verbalisations pour port de t-shirt imprimés « Justice pour Adama ». Le frère d'Adama Traoré, présent, a dû être hospitalisé suite aux coups donnés par des membres de la brigade volante motorisée.

Le pouvoir fait son possible pour faire taire ceux qui dénoncent les violences et les crimes commis par les policiers ou les gendarmes. Qu'il le veuille ou non, ceux-ci continueront de susciter la révolte et des manifestations de protestation, dont Lutte ouvrière sera pleinement solidaire.

Cécile Seyrig



À Marseille, le 8 juillet.

## Police : l'impunité des forces de l'ordre bourgeois

Judi 6 juillet, la cour d'appel de Versailles a décidé le maintien en détention provisoire du policier meurtrier de Nahel. Cela ne présage rien des suites judiciaires de l'affaire car la clémence des tribunaux pour les policiers n'est pas une légende.

Depuis les émeutes de 2005, pour lesquels les deux policiers poursuivis pour la mort de Zyed et Bouna ont été définitivement relaxés en 2015, plus de cinquante personnes ont été tuées par la police dans des circonstances suivies d'enquêtes judiciaires. Celles-ci se sont conclues par une litanie de non-lieux, parfois par de la prison avec sursis, des années après les faits. Les policiers et les gendarmes sont

armés et l'État leur donne le droit de tuer.

La liste des victimes d'interpellations fatales est longue. Parmi les plus récentes, pour celle d'Adama Traoré en juillet 2016 à Beaumont-sur-Oise, aucun gendarme n'est poursuivi jusqu'à maintenant. Pour celle de Cédric Chouviat, mort étouffé à Paris en janvier 2020, seule une information judiciaire reste ouverte.



Manifestation parisienne du 5 décembre 2020.

La mort à Marseille de Zineb Redouane en décembre 2018, tuée à son balcon par une grenade lacrymogène lors d'une manifestation de gilets jaunes, est considérée par Amnesty international comme « emblématique des difficultés d'accès à la justice en France pour les victimes de violences policières ». Pour Steve Maia Caniço, mort noyé dans la Loire après une charge policière lors de la fête de la musique à Nantes en 2019, la procédure est toujours en cours.

La clémence de la justice vis-à-vis de la police quand elle agit de façon abjecte ou quand elle tue n'est ni une surprise ni inédite. L'impunité a toujours été garantie aux policiers du rang comme à la hiérarchie, même quand ils se sont compromis dans des crimes de masse, que ce soit en octobre 1961, contre les Algériens exécutés par balles à Paris jusque dans la cour de la Préfecture de police ou jetés dans la Seine, ou au moment de la rafle du Vel

d'Hiv pendant l'Occupation, quand la police française participait à la traque des Juifs.

Des générations de policiers sont dressés avec ce sentiment de toute-puissance. C'est indispensable pour qu'ils assurent leur tâche fondamentale : garantir le pouvoir des classes dominantes en contraignant les classes populaires à la soumission, dans les quartiers comme sur les lieux de travail.

Boris Savin

## Tribunaux : acharnement judiciaire

Des représentants du gouvernement, comme Borne ou Dupond-Moretti, mais aussi Bardella, président du RN, ou encore des représentants des LR se rejoignent pour surenchérir sur le terrain sécuritaire.

À qui mieux mieux, ils promettent ou exigent des moyens supplémentaires pour les forces de police, une justice plus dure, un tour de vis contre les mineurs voire un abaissement de la majorité pénale dès le premier délit et « dès le plus jeune âge », comme le réclame Bardella, pour le RN. Cette surenchère sécuritaire purement démagogique, est destinée à détourner l'attention après l'exécution d'un jeune par un policier, voire à tenter impli-

citement de la justifier.

Si la répression était la réponse appropriée à la violence dans la société et à la délinquance, les États-Unis seraient le pays le plus calme et le plus sûr du monde, ce qui est loin d'être le cas. Au-delà des discours infects, la répression en cours contre les jeunes émeutiers est une leçon de choses. Selon le ministère de la Justice, le 6 juillet, plus de 3 700 gardes à vue, dont un tiers de mineurs,

1 122 déferrements devant un juge et 586 comparutions immédiates ont déjà eu lieu, et ce bilan est amené à s'alourdir. Dans bien des cas, les juges ont suivi les réquisitions des procureurs, voire ont dépassé leurs attentes, bien que 60 % des prévenus n'aient eu aucun antécédent judiciaire.

Il y a un gouffre entre la rapidité et la sévérité de la justice qui s'est abattue sur ces jeunes des classes populaires et celle réservée aux plus riches. La justice n'est pas aveugle : elle sait parfaitement appliquer la règle du « deux poids, deux mesures ».

Marlène Stanis

## Mont-Saint-Martin : violence mortelle

Un jeune de 25 ans, Aimène, vivant à Mont-Saint-Martin, près de Longwy en Lorraine, a été très grièvement blessé par les policiers du Raid, vendredi 30 juin, alors qu'il circulait en voiture fenêtre ouverte.

Ce jeune a été visé par un tir de « bean bag », en français « sac de haricots », un projectile qui peut être mortel. Depuis plus de dix jours, il est dans le coma en urgence absolue.

Aimène travaille comme agent de sécurité au Luxembourg 40 heures par

semaine et c'est en allant à une pompe à essence qu'il a été atteint. Il n'a pas de casier, il ne participait pas aux émeutes mais n'en a pas moins été visé par les hommes du Raid, dont les habitants ont dénoncé la violence, y compris au JT de France 3 Lorraine.

La famille a porté plainte pour « violence volontaire par personne dépositaire de l'autorité publique » et son avocat, le même que celui de Nahel, a ajouté une plainte pour « tentative d'homicide

volontaire ». Une information judiciaire a été ouverte, et la députée LFI de la circonscription a dénoncé un tir sans sommation sur une personne ne présentant « aucun danger apparent ».

Cette violence contre un jeune sans histoires fait moins la Une des médias que les abris de bus vandalisés ou le pillage de certains magasins. Mais un jeune de 25 ans est entre la vie et la mort parce qu'il vit dans une cité ouvrière.

Étienne Hourdin

## Sanctions contre les parents : une campagne antipauvres

Le gouvernement multiplie les menaces à l'encontre des parents des jeunes impliqués dans les dégradations.

Toutes les possibilités pourraient être étudiées : mettre des amendes, envoyer les parents à des « stages de responsabilité civile » ou retirer les allocations familiales comme le propose la droite. Mais le ministre de la Justice, Dupond-Moretti, n'a pas tardé à rappeler les dispositifs déjà existants, qui prévoient des peines d'emprisonnement allant jusqu'à deux ans et des amendes de 30 000 euros pour les parents qui compromettraient « la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation » de leurs enfants.

Cette campagne antipauvres stigmatise l'ensemble des parents des quartiers populaires et vise à les humilier pour les écraser un peu plus. Comme si la rage aveugle et autodestructrice de certains était une question d'éducation familiale et non une conséquence de la violence de la société tout entière !

La majorité des parents font des sacrifices au quotidien car ils ont une famille à leur charge. Ce sont souvent eux les premiers à descendre en bas de leur immeuble pour aller parler aux jeunes ou pour faire des rondes dans les quartiers.

Cette société ne donne aucune perspective de vie décente aux jeunes. Naître dans un quartier populaire c'est vivre dans des HLM qui se décomposent, avoir du mal à se soigner ou à remplir son frigidaire. En quoi les parents sont-ils responsables de tout cela ? Cette propagande méprisante vise à diviser la population, alors qu'elle devrait s'unir, pas seulement pour empêcher les jeunes de lui rendre la vie encore plus dure, mais surtout pour lutter contre cette société capitaliste qui n'a à offrir qu'une vie d'exploitation et de misère.

Pauline Duhart

## Urgences : la crise s'aggrave

Comme l'été dernier, le personnel des services d'urgence multiplie les cris d'alarmes. Le gouvernement Macron a promis de « désengorger les services d'urgences » d'ici la fin 2024. Mais les mesures prises, très insuffisantes, risquent même d'aboutir à une nouvelle dégradation de la prise en charge des malades.

Depuis des années, l'activité des services d'urgence augmente. La pénurie médicale empêche de faire face correctement à cette augmentation. Les conditions de soins et de travail sont telles qu'elles éloignent les infirmières et les aides-soignants. Dans de nombreux départements, les services doivent fermer temporairement ou limiter l'accès des patients. Devant cette situation tendue, la dernière idée du gouvernement est de rendre obligatoire l'appel au 15, le numéro du Samu, avant de venir aux Urgences. Les Samu n'ont pas les moyens de faire face à ces appels supplémentaires

et les malades voulant venir aux Urgences doivent attendre au téléphone qu'on leur dise, si leur cas n'est pas assez grave, de rentrer chez eux et de voir leur médecin traitant quand ils le pourront.

Dans les Hauts-de-Seine, en région parisienne, sur les sept services d'urgences, deux sont partiellement fermés la nuit ou le week-end, à Suresnes et à Neuilly. Les patients de ces villes sont emmenés dans les autres hôpitaux du département, parfois bien loin de chez eux. Comme tous les services sont débordés, il arrive parfois qu'ils soient refusés dans

un service et que l'ambulance doive les amener dans un autre.

Un peu partout, l'attente est de plus en plus insupportable pour les patients. Les soins sont de plus en plus rapides et se terminent souvent avec des consultations ou des examens complémentaires que le malade

devra effectuer lui-même en dehors de l'hôpital. Le personnel passe son temps à courir, s'épuise et a le sentiment dans bien des cas que son travail est à la limite de la maltraitance.

Les services d'urgence sont pour beaucoup de malades un des rares moyens d'accéder aux soins. Sous

prétexte de combattre leur saturation, la politique du gouvernement consiste à limiter cet accès pour ne plus voir les Urgences débordées en permanence. C'est se moquer ouvertement du fait que les gens soient de plus en plus mal soignés.

Jean Pollus



## Santé : malade de la finance

Dans une interview du 10 juillet au journal *Les Echos*, Thomas Fatôme, directeur de l'Assurance maladie (la CNAM), « alerte sur la financiarisation du secteur de la santé », avant de prévoir de s'en prendre concrètement aux assurés et aux travailleurs.

Depuis une vingtaine d'années, la mise en coupe réglée de la santé par des fonds financiers progresse comme un cancer. Elle a commencé avec l'explosion de la dette des hôpitaux quand l'État leur a imposé d'être « rentables » et d'emprunter pour financer leurs investissements. Mais tout le secteur semble y passer. Après nombre de cliniques privées et d'Ehpad, ce sont les laboratoires de biologie médicale et les centres dentaires qui ont été rachetés par des fonds financiers. La radiologie est maintenant dans leur viseur. Des fonds comme Ardian (ex-AXA, 130 milliards de capitaux gérés), Eurazeo (familles Decaux et Weil, 32 milliards), Rothschild & Co. (104 milliards) achètent à tour de bras les sociétés d'imagerie médicale qui étaient jusque-là entre les mains de médecins et de praticiens.

Ce qui attire les financiers est non seulement la rentabilité élevée du secteur, son fort potentiel de croissance mais aussi la garantie de l'État, qui au travers de la Sécurité sociale paye rubis sur l'ongle. Il est proposé aux praticiens de leur racheter leurs sociétés à des prix tellement élevés que peu d'entre eux refusent, d'autant plus que les fonds, tout en prenant leur part des bénéfices, leur permettent de rester à la tête des sociétés pour les faire fonctionner.

Dans la biologie médicale, le processus de financiarisation, qui s'est amplifié à partir de 2010, est semble-t-il arrivé à maturité : 12 réseaux de biologie médicale exploitent maintenant 72 % des laboratoires. Le grand capital, en quête de nouveaux secteurs rentables, a mis la main sur le secteur et l'a concentré. Il s'assure ainsi d'un pouvoir de négociation important, que les laboratoires de biologie n'ont pas hésité à employer dans leurs « grèves » cette année et l'année précédente dans le cadre de la négociation de leurs tarifs avec la CNAM.

Thomas Fatôme déplore cette financiarisation qui a, selon lui, rendu les discussions avec les laboratoires « très compliquées ». Il est donc plus simple pour l'Assurance maladie de faire des économies sur le dos des assurés : déremboursement de médicaments, forfait hospitalier, ticket modérateur sur les consultations, transfert de charges sur les complémentaires prélevées sur les salaires, et maintenant remise en cause des arrêts de travail. Thomas Fatôme a confirmé cette offensive dans son interview aux *Echos*, accusant de fait les salariés malades d'être des profiteurs et les médecins des complices.

Forte avec les faibles et faible avec la finance, la Sécurité sociale se comporte en poule aux œufs d'or pour bien des capitalistes.

Serge Benham

## ZFE : la santé publique a bon dos

Après avoir interdit aux véhicules les plus anciens l'accès à plusieurs grandes villes, voilà que le gouvernement recule sur ses projets. Il ne rend, pour l'instant, obligatoires que cinq ZFE (zone à faible émission de CO<sub>2</sub>), à Paris, Lyon, Marseille, Rouen et Strasbourg.

Jusque-là, 43 grandes villes étaient concernées par ces ZFE parce que la qualité de l'air y est mauvaise et que cela entraîne de nombreuses maladies respiratoires et de nombreux décès. Mais ces ZFE s'en prennent aux automobilistes les plus modestes, possédant les véhicules les plus anciens.

Ainsi, à Toulouse, depuis le 1<sup>er</sup> janvier les véhicules produits avant 2004 n'ont plus le droit de circuler et

les parkings aux abords de la ville sont complètement saturés. Or, au 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'interdiction devait concerner aussi les véhicules diesel produits avant 2011 et ceux à essence produits avant 2006.

Lundi 10 juillet, le gouvernement a reculé et n'impose plus de ZFE qu'aux cinq plus grandes agglomérations, se justifiant en disant que la qualité de l'air s'est améliorée ! Or, d'après

les experts, elle est toujours très mauvaise dans des dizaines de villes en France et inférieure à ce que recommande l'Organisation mondiale de la santé. En réalité, c'est plutôt la crainte d'une exaspération d'une part grandissante de la population qui a amené à ce renoncement. Mais, avec ce statu quo, c'est encore elle qui paye et doublement : par le maintien des interdictions déjà en place et par un risque de maladies respiratoires toujours élevé.

Pourtant, les solutions, même à court terme, ne sont pas si compliquées. Sans rien interdire, il faudrait développer les transports en commun et les rendre gratuits. Puis, autour des grandes villes, il faudrait imposer aux groupes du BTP la construction à prix coûtant de parkings gratuits et en nombre suffisant. Pour financer cela, l'argent pourrait être pris, par exemple, sur les profits faramineux des constructeurs automobiles ou encore sur ceux des géants de la pharmacie, qui vendent à prix d'or les médicaments contre les maladies respiratoires. C'est aux vrais coupables et à ceux à qui profite le crime qu'il faut imposer de payer.

Pierre Royan



## OTAN : un sommet de guerre

Les 31 chefs d'État des pays membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) se sont retrouvés les 11 et 12 juillet à Vilnius, en Lituanie. Ce sommet annuel était destiné, dans le contexte de la guerre en Ukraine, à renforcer la capacité militaire de cette alliance constituée sous la houlette américaine à la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Alors que Macron avait cru pouvoir déclarer en 2019 que l'OTAN était en « état de mort cérébrale », les États-Unis ont montré que cette alliance reste une pièce maîtresse de leur dispositif militaire. Depuis l'invasion de l'Ukraine, elle s'est même renforcée avec la demande d'adhésion de la Finlande et de la Suède, deux pays officiellement neutres jusque-là.

Si l'intégration de la Finlande a pu être officialisée en avril, celle de la Suède s'est heurtée à l'opposition de la Turquie et de la Hongrie. À quelques heures de l'ouverture du sommet de Vilnius, le président turc Erdogan a fait savoir qu'il levait son opposition, tout en restant suffisamment flou pour faire durer les négociations avec les dirigeants occidentaux et

continuer de faire monter les enchères.

Depuis février 2022, les États-Unis ont apporté un soutien militaire à l'Ukraine qui lui a permis de mettre en échec l'armée de Poutine. Poussés à s'aligner derrière la politique américaine, les pays membres de l'OTAN ont été mis à contribution et ont dû eux aussi livrer des armes et des munitions en quantités toujours plus importantes à l'armée ukrainienne. Ainsi, sans avoir à engager leurs troupes, les États-Unis ont pu affaiblir la Russie, en utilisant cyniquement les Ukrainiens comme chair à canon.

Pour le moment, les dirigeants de Washington s'en tiennent à cette politique, prenant garde à ne pas se retrouver impliqués dans



Exercice Air Defender en Allemagne en juin.

une escalade militaire. Biden oppose donc son veto à la demande d'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN car, soumise à un devoir d'assistance mutuelle entre ses membres, l'organisation se retrouverait alors officiellement en conflit avec la Russie. « L'OTAN va tracer une voie pour que l'Ukraine puisse rejoindre l'Alliance atlantique », a cependant affirmé le conseiller à la Sécurité nationale de la Maison-Blanche, Jake Sullivan, en ajoutant : « Je ne peux pas donner de calendrier. » Le président ukrainien Zelensky, invité à Vilnius, a

dû se contenter d'inaugurer un conseil OTAN-Ukraine, succédant à une commission Otan-Ukraine.

Le sommet de l'OTAN a été aussi l'occasion de faire le bilan des efforts consentis pour augmenter les budgets militaires. Selon son secrétaire général, Jens Stoltenberg, 11 des 31 pays membres devraient atteindre ou dépasser le seuil de 2% de leur PIB, objectif fixé en 2014 après l'annexion de la Crimée par la Russie. Et d'ajouter : « L'objectif est bien d'avoir 300 000 soldats à haut niveau de préparation, soutenus

par une substantielle force de combat aérienne et navale mobilisable en moins de trente jours. »

Les dirigeants des États les plus riches de la planète réaffirment donc leur volonté de se doter des moyens militaires d'une guerre de grande ampleur, aux conséquences dramatiques pour des millions de femmes et d'hommes. Il n'y a pas encore de calendrier, mais les puissances impérialistes s'engagent dans cette voie, et leurs responsables politiques ne s'en cachent pas.

Marc Rémy

## Espagne : la droite favorisée par la politique de la gauche

La campagne électorale pour les élections générales du 23 juillet en Espagne a commencé. Celles-ci ont été avancées de plusieurs mois par le président du gouvernement Pedro Sanchez à la suite de la débâcle de la gauche aux élections municipales et régionales de mai dernier.

Le Parti Populaire (PP) et Vox (extrême droite) sont sortis renforcés des élections de mai. Ces deux organisations, alliées dans plusieurs Parlements régionaux pour constituer des majorités, annoncent clairement la couleur de leur politique pendant la campagne : discours antimigrants et œillades aux nostalgiques du franquisme avec toutes les déclinaisons nationalistes, racistes et misogynes qui les accompagnent. Ainsi, Vox promet de s'attaquer au droit à l'avortement, d'établir un blocus naval contre les migrants et de supprimer la progressivité de l'impôt sur les rentes.

La gauche peut bien dénoncer le caractère réactionnaire des dirigeants des partis de droite, mais c'est elle qui, au pouvoir ces cinq dernières années, a aidé la

bourgeoisie à faire payer la crise aux travailleurs avec tous les reculs qui en découlent. Le président du gouvernement Pedro Sanchez (Parti socialiste) a été aux petits soins pour les grandes entreprises en les arrosant de subventions et en maintenant, voire en aggravant, toutes les lois antiouvrières créées par les gouvernements précédents. C'est le cas notamment de la loi Travail qui facilite largement les licenciements et l'utilisation de la sous-traitance. Comme ses voisins, Sanchez s'est mis à la remorque de l'impérialisme américain dans la guerre en Ukraine, faisant voter le plus gros budget militaire de l'histoire récente de l'Espagne. Il a par ailleurs joué son rôle de garde-côte de l'UE en faisant la chasse aux migrants, dont une

conséquence directe a été, il y a un an, la mort de dizaines d'entre eux à Melilla.

Les organisations de la gauche dite radicale, Podemos et Gauche Unie également présentes dans le gouvernement, ne se sont pas montrées meilleures. Elles ont permis à Pedro Sanchez d'avoir une majorité au parlement et ont cautionné le Parti socialiste et sa politique pro patronale. Pire, elles ont alimenté l'illusion que, parce

que Podemos avait des ministres, la situation s'améliorerait pour les classes populaires. Mais l'écart est énorme entre le discours des dirigeants de Podemos et ce que vivent les gens au quotidien : coupures d'électricité dans certains quartiers, prix et loyers exorbitants, destruction des services publics, etc.

Créé il y a environ dix ans à la suite d'importantes mobilisations, Podemos

promettait par la bouche de son dirigeant Pablo Iglesias de changer le système et de « partir à l'assaut du ciel » ; cela n'aura servi qu'à détourner la colère des classes populaires vers une voie sans issue et finalement vers la résignation et la démobilisation. Aujourd'hui, Podemos, qui s'est effondré dans les dernières élections, est en train d'être doublé par un énième mouvement citoyen : « Sumar » (additionner) a été créé par l'actuelle ministre du Travail Yolanda Diaz, issue du PC, et qui veut, en fait... faire la même chose.

Si jamais le bloc de gauche réussit à remonter, voire à gagner les élections, de nombreux travailleurs, qui voient avec raison dans la droite et l'extrême droite des ennemis mortels, seront sans doute soulagés. Mais les ministres d'un potentiel gouvernement de gauche, aussi progressistes qu'ils puissent se prétendre, ne seront en aucun cas des alliés, bien au contraire, dans les luttes nécessaires.

Adrien Baye



Marche contre l'impunité des policiers espagnols et marocains qui ont laissé mourir 45 migrants à Melilla il y a un an.

## Serbie : manifestations contre les violences

**Pour la dixième fois depuis les deux tueries de masse de début mai, des manifestants ont protesté dans plusieurs villes de Serbie contre la violence.**

Les 3 et 5 mai, deux adolescents ont ouvert le feu, sur une école pour l'un et dans trois villages pour l'autre. Ces deux événements ayant causé 18 morts, dont de nombreux enfants, ont profondément touché la population, qui a rapidement transformé la marche de soutien aux familles des victimes en cri de colère contre le gouvernement. Les manifestants critiquaient l'apologie de la violence faite dans les médias ainsi que la corruption, la présence de criminels de guerre ou mafieux autour du président Alexander Vucic. Ils réclamaient notamment la démission du ministre de l'Intérieur, l'interdiction des journaux progouvernementaux et la révocation de la licence de chaînes de télévision accusées d'inciter à la violence.

Ainsi, dans une émission de télé-réalité, un ancien détenu a pu étrangler une femme sur le plateau jusqu'à ce qu'elle perde conscience, sans que personne ne bouge.

Pour l'instant, tout en dénonçant le mouvement

comme manipulé par l'opposition, le président a annoncé un plan de désarmement, probablement illusoire. Quatre millions d'armes illégales circulent depuis 1990, date de l'éclatement de la Yougoslavie, dont faisait partie la Serbie. Ces démonstrations de la population inquiètent le pouvoir, car elles ont lieu dans un contexte de montée des tensions avec le Kosovo, issu comme la Serbie de la dislocation de la Yougoslavie.

Au début des années 1990, les cliques dirigeantes des républiques yougoslaves troquèrent le socialisme de façade du régime titiste pour des politiques ouvertement nationalistes. La Slovénie prit son indépendance, suivie de la Croatie, puis de la Bosnie-Herzégovine où trois-quatre ans de guerre et d'une politique dite d'épuration ethnique se traduisirent par de gigantesques massacres et déplacements forcés de populations, qui vivaient jusqu'alors entremêlées. Les grandes puissances occidentales appuyèrent tel ou tel camp en fonction de leurs



Manifestation à Belgrade en mai contre la violence armée.

intérêts. Lors de la guerre de la Serbie contre les indépendantistes kosovars, en 1998-1999, l'OTAN bombardait même Belgrade, puis parraina la création d'un État kosovar séparé de la Serbie.

Dernièrement, des heurts ont eu lieu dans le nord du Kosovo, très largement peuplé de Serbes, quand la présidence kosovare a voulu y imposer des maires albanophones à l'issue d'élections que la population locale avait boycottées.

Dans le contexte de la guerre en Ukraine, les puissances impérialistes voudraient éviter que le conflit dégénère et tentent de calmer les tensions par le biais de sanctions contre la Serbie, qui soutient la Russie, et par des menaces de suspension des aides indispensables au Kosovo.

La guerre des années 1992-2001 a mis fin à une période de vie commune et a donné le pouvoir aux courants les plus réactionnaires. Depuis, la corruption, l'autoritarisme et la violence des gouvernements se renforcent, augmentant l'exploitation des ouvriers et la

pauvreté d'une grande partie de la population.

Les manifestations en Serbie montrent qu'une partie de la population ne supporte plus cette situation. Le nationalisme, utilisé comme exutoire par le pouvoir, passe peut-être de moins en moins.

**Inès Rabah**

## Tunisie : migrants chassés vers le désert

À la suite d'affrontements à Sfax, entre certains habitants et des migrants d'Afrique subsaharienne, les autorités se sont livrées à une vague d'arrestations parmi ces derniers.

Envoyés par dizaines aux portes du désert, aux frontières libyenne et algérienne, ces émigrés, souvent demandeurs d'asile, sont abandonnés sans eau ni nourriture, sans abri, dans la chaleur extrême. Des témoignages font état de violences, de coups, de la part de la police à laquelle des personnes demandaient de l'aide. Un groupe de 28 déplacés est porté disparu, leurs téléphones étant déchargés ou détruits par les autorités.

Ce déchaînement de violence raciste est la poursuite d'une offensive menée par le pouvoir depuis plusieurs

mois. En février dernier, le président Kaïs Saïed avait prétendu que le pays se trouvait face à des « hordes de migrants » associés à un « plan criminel » pour « modifier la composition démographique », déclaration qui avait largement encouragé des groupes d'extrême droite à agresser et à harceler les migrants. Avec un taux de chômage officiel de plus de 15 %, cette politique revient à désigner des boucs émissaires à la population, qui subit toute la violence de la crise économique. Les dirigeants de l'Union européenne, en érigeant des barrières de plus en plus infranchissables à leurs frontières, en traquant les embarcations de migrants en mer, contribuent à cette situation.

**Antoine Stein**



À Sfax, des migrants subsahariens manifestent.

## Rwanda : Védrine, complice du génocide

**Hubert Védrine, ancien dirigeant socialiste et secrétaire général de l'Élysée sous Mitterrand, vient d'être débouté de sa plainte contre Annie Faure, médecin humanitaire lors du génocide rwandais.**

Védrine poursuivait cette médecin pour diffamation pour avoir déclaré lors d'une interview sur France Inter : « C'est lui qui était l'intermédiaire entre Mitterrand, l'armée française et l'armée rwandaise. C'est lui qui a accepté ou fermé les yeux sur la livraison d'armes et la protection des génocidaires rwandais. C'est ça la réalité. »

En effet, la responsabilité de l'impérialisme français, soutien militaire de la dictature de politiciens hutus dans le génocide qui a fait chez les Tutsis rwandais plus d'un million de morts, est écrasante.

De multiples témoignages

de victimes, d'historiens, de journalistes et même de militaires français ont, depuis, établi cette responsabilité, malgré les dénégations officielles et souvent le silence complice des médias français. Ce procès a permis de le rappeler.

Guillaume Ancel, alors capitaine de l'armée française, a ainsi témoigné que la « zone humanitaire sûre » déployée par la France a d'abord servi à protéger la fuite des génocidaires

En tant que médecin, Annie Faure a aussi décrit comment, au milieu des cadavres et des victimes tutsis, elle vit passer un camion de

l'ONU mais qui se portait au secours des réfugiés hutus au Zaïre : « L'ONU abandonnait encore et encore les rares rescapés tutsis survivants. »

Le 7 avril 1994, c'est un gouvernement, formé dans les locaux de l'ambassade de France à Kigali qui prétextait l'assassinat du président hutu pour déclencher le génocide envers les Tutsis. L'intervention militaire française n'eut lieu que pour protéger la déroute des génocidaires, puis leur fuite dans les pays voisins, face au FPR qui allait conquérir le pouvoir.

La bourgeoisie française n'a aucune difficulté à trouver des politiciens prêts à couvrir les pires crimes pour que vive ses profits. À gauche comme à droite, ils se bousculent même au portillon.

**Christian Bernac**

# Santé des femmes : un rapport sur l'usure au travail

La délégation aux droits des femmes du Sénat a rendu mercredi 28 juin un rapport sur la santé des femmes au travail, constatant : « *Usure physique et psychique, troubles musculo-squelettiques, cancers : les répercussions du travail sur la santé des femmes sont encore largement méconnues et minimisées.* »

Le rapport montre d'abord que les statistiques spécifiques par sexe existent peu, ce qui est un problème car les politiques de prévention et de réparation des risques professionnels ont d'abord été pensées pour les hommes dans les secteurs des mines, de la chimie ou du BTP, et non pour les secteurs du soin ou du nettoyage où travaillent en grande majorité des femmes. De même, la reconnaissance des maladies professionnelles sous-estime celles des femmes, qui sont très exposées à l'usure physique et psychique tandis que les hommes sont davantage exposés à des

dangers visibles et mortels, des accidents, des cancers spécifiques comme celui de l'amiante. Ainsi 96 % des cancers professionnels et 90 % des accidents du travail mortels touchent des hommes.

Les femmes ne sont pas moins exposées, mais elles le sont à d'autres dangers. Ainsi les troubles musculo-squelettiques (TMS) les affectent davantage mais se manifestent en différé. Ils font également l'objet d'une forte sous-déclaration. De même, les risques psychosociaux sont peu visibles. Le rapport met ainsi en exergue les professions du soin et du

nettoyage, où quatre travailleurs sur cinq sont des travailleuses. Or, les professions du soin comportent souvent le port répétitif de charges dépassant la norme de 25 kg, des horaires atypiques ou des « *exigences émotionnelles et organisationnelles fortes* », avec des conséquences diverses pour la santé.

Ainsi le travail de nuit augmente d'un quart le risque de cancer du sein. Les professionnelles du nettoyage sont exposées, via les produits d'entretien, à sept agents cancérigènes en moyenne, 60 % des personnes atteintes de TMS sont des femmes. On compte trois fois plus de signalements de souffrance psychique chez les femmes. Et au moins 20 % d'entre elles ont subi au moins un fait de violence (agression, harcèlement, violence sexuelle



et sexiste) au travail dans l'année écoulée, contre 15 % des hommes.

Le rapport souligne d'autres aspects, comme les conséquences pour la santé des femmes de leur double journée de travail : les femmes accomplissent une plus grande part des tâches domestiques, elles bénéficient donc de temps de récupération moindres, alors même que ces temps de récupération sont précieux contre les TMS et les risques psychosociaux. Au travail, l'endométriose, des douleurs chroniques touchant 10 % des femmes en âge de procréer, la ménopause, ne sont pas prises

en compte. La grossesse est toujours source de discrimination. Ainsi une femme sur cinq, ouvrière ou occupant un emploi de service, quitte son emploi au cours de celle-ci, perdant un certain nombre de droits.

La santé des femmes s'use au travail, parce que leur fonction, comme celle des hommes travailleurs, est de suer le plus de profit possible pour remplir les caisses du patronat. On peut souhaiter que les recommandations des sénatrices rapporteuses voient le jour, mais c'est bien avec l'exploitation capitaliste qu'il faut en finir.

Serge Benham

## Emmaüs – Saint-André : travailleurs sans papiers en grève pour la régularisation

Depuis mardi 4 juillet, la quasi-unanimité des compagnons d'Emmaüs à Saint-André, près de Lille, sont en grève. Leur principale revendication est d'obtenir leur régularisation, car ce sont des travailleurs sans papiers.

L'État refuse à ces travailleurs, comme à l'immense majorité des travailleurs sans papiers, la régularisation de leur situation. La direction d'Emmaüs leur avait promis qu'après trois ans de travail, elle s'engagerait auprès de l'État pour les aider à être régularisés, mais certains sont là depuis déjà cinq ans et n'ont toujours rien.

Jeudi 6 juillet, un barbecue a été organisé en soutien à leur grève avec l'aide de militants de la CGT. Des travailleurs ont aussi témoigné de leurs conditions de

travail. Les compagnons d'Emmaüs sont hébergés et nourris en échange d'une participation au fonctionnement de l'association. À Saint-André, des objets de toute sorte sont réhabilités puis revendus à son profit. Les semaines de travail durent 40 heures, six jours sur sept, pour une rétribution de moins de 200 euros. Sur cette somme, la direction fait payer des charges. En cas de maladie ou de blessure, elle fait pression sur les travailleurs pour qu'ils ne prennent pas d'arrêt. Les

congés se limitent à deux semaines par an. « *Derrière la charité, il y a l'exploitation* », disent-ils.

À cela s'ajoute le mépris de la direction. Il arrive que la nourriture fournie aux travailleurs et à leur famille soit périmée. Parfois, des feuilles de chambres sont faites durant les périodes de travail. Enfin, des responsables d'Emmaüs ont eu des réflexions racistes envers ces travailleurs d'origine africaine. « *Là, on a atteint notre point de fusion* », disait un des grévistes.

La grève est pour ces travailleurs le moyen de défendre leurs droits et de le faire publiquement et collectivement.

Correspondant LO



## Nos lecteurs écrivent Formation de professeur des écoles et précarisation des étudiants

Je suis étudiante pour devenir professeur des écoles. En 2021, la formation a été remodelée. Le concours se passe maintenant en 2<sup>e</sup> année de master en même temps que la rédaction d'un mémoire et la validation de la formation.

Durant l'année, les étudiants ont le choix entre deux types de stage : un stage d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) ou un stage en responsabilité (SR). Dans le cadre du SOPA, les étudiants observent la pratique enseignante et prennent en charge la classe de manière ponctuelle, avec pour gratification 300 euros par mois. Ces miettes, qui nous sont proposées, obligent la majorité d'entre nous à s'engager dans le SR pour pouvoir continuer à vivre, avec un salaire de 770 euros par mois. Pour cette somme, nous sommes livrés à nous-mêmes, face à des classes pouvant compter

jusqu'à 30 élèves et sans accompagnement de la part d'un professeur titulaire. Nous sommes en réalité de la main-d'œuvre pas chère, utilisée pour effectuer des compléments de service au sein des classes sans avoir à embaucher des professeurs à temps plein. En raison des difficultés connues lors du SR, certains d'entre nous redoublent leur stage mais cette fois-ci en observation (SOPA) payés 300 euros par mois.

Du fait de l'insuffisance de cette rémunération pour vivre, nous devons trouver un emploi en plus du stage. Toutefois l'université nous explique que nous ne sommes pas autorisés à travailler en tant que ESH, AED ou enseignant contractuel dans le public puisque nous aurons un contrat avec l'Éducation nationale lors du stage d'observation. Quelle aberration !

Une lectrice révoltée  
de l'Essonne



## Vénissieux : menaces sur le Groupe hospitalier mutualiste

Le 29 juin, le personnel de l'hôpital de Vénissieux et les habitants des communes populaires du sud de Lyon qui le fréquentent apprennent avec stupeur que cet établissement mutualiste risquait d'être placé en redressement judiciaire. Celui-ci a été décidé par le tribunal lundi 3 juillet.

L'hôpital (317 lits) de Vénissieux et l'Ehpad associé La Solidage sont fréquentés par les habitants des communes très populaires du sud de Lyon, un public ouvrier et souvent précaire. D'après l'Insee, c'est l'un des territoires de la métropole de Lyon qui concentre le plus de personnes au-dessous du seuil de pauvreté.

Au mois de mars, les Urgences de nuit (sauf la maternité) avaient fermé par manque de personnel : il manquait six médecins sur treize et cinq infirmiers sur quinze pour que les Urgences puissent fonctionner correctement 24 heures sur 24. Les patients ont donc dû se reporter sur les autres hôpitaux de l'agglomération lyonnaise, en particulier les hôpitaux publics des HCL, où l'attente est longue. Et cette fermeture n'était

qu'un premier pas.

Le 16 juin, une réunion publique était organisée, en présence des maires des communes les plus concernées (Vénissieux, Feyzin, Saint-Fons et Corbas) pour créer un comité de défense de l'hôpital.

Le même jour, les élus du personnel étaient informés de la demande de placement en redressement judiciaire, faite au tribunal par l'Union mutualiste de gestion des établissements du Grand Lyon (UMGEGL) qui gère l'établissement, au prétexte d'un déficit trop important. Ce déficit résulte d'un financement insuffisant des établissements privés à but non lucratif, ce qu'avaient dénoncé une soixantaine d'entre eux dans une lettre au gouvernement restée sans réponse. Il s'aggrave d'année en année à cause



de l'inflation, en particulier l'augmentation du coût de l'énergie, passé de 540 000 à 5 millions d'euros.

Cette décision, devenue publique seulement le 29 juin, a été préparée depuis des mois, en toute discrétion. C'est un service de proximité de plus qui est menacé, l'État préférant dépenser sans compter pour l'armement plutôt que pour la santé des habitants les plus pauvres et pour les autres services publics utiles à la population.

Les 530 employés des deux établissements, avec leurs syndicats, ont demandé des comptes à l'ARS

(l'Agence régionale de santé), qui leur a refusé un rendez-vous, les renvoyant à l'UMGEGL. Un rassemblement de protestation d'une petite centaine de soignants, militants et habitants s'est encore tenu devant l'ARS jeudi 6 juillet,

avec des prises de parole de soutien. D'autres maires du secteur se sont joints aux quatre premiers, et il y aura des actions pendant l'été. Le rassemblement s'est terminé en chantant « On lâche rien! ».

Correspondant LO

## CHS – Jury : une catastrophe organisée

Le Centre hospitalier spécialisé (CHS) de Jury, près de Metz, va essayer de recruter en intérim 159 infirmières et 78 aides-soignantes pour tenter de passer l'été.

Le manque de personnel est dramatique. La direction demande aux employés de décaler leurs congés ou d'y renoncer et elle fait appel à tous ceux qui travaillent à l'extérieur de l'hôpital. Pour les malades, cela signifie des soins sans cesse différents, ce qui est un vrai problème et ne risque pas d'améliorer leur état. Et il manque également dix postes de psychiatres sur quarante.

La CGT du CHS était mobilisée jeudi 6 juillet pour dénoncer ce que vit la psychiatrie : pour avoir un rendez-vous en CMP (centre médico-psychologique) le délai est de deux ans ! Et ce n'est pas mieux dans les autres hôpitaux. Le CHR de Metz-Thionville tout proche vient de fermer les services d'urgences pour l'été, faute de personnel : prière d'appeler le 15 ou son médecin traitant pour ceux qui ont la chance d'en avoir un !

En France, une infirmière est payée deux à trois fois moins qu'au Luxembourg, et subit des conditions de travail dégradées. Cela aboutit à une hémorragie de soignants, déjà en nombre insuffisant. Qu'attend le gouvernement pour augmenter les salaires et former davantage d'infirmières ? Il n'a pas d'argent pour la santé mais il en a pour l'armée, avec la rallonge de 100 milliards pour le budget militaire. La société va dans le mur, et le gouvernement appuie sur l'accélérateur.

Étienne Hourdin

## Eurofins – Woippy : alerte rouge chez les blouses blanches

Au laboratoire d'analyses alimentaires Eurofins de Woippy en Moselle, une vingtaine de salariés, sur une centaine, ont débrayé le 23 et le 29 juin, paralysant une partie de la production. Ils dénonçaient leurs conditions de travail indignes, les bas salaires et ont exigé de se faire entendre.

Eurofins n'est pas une petite entreprise : il comprend 900 laboratoires dans 61 pays et a réalisé près de 7 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2022. Le site de Woippy est spécialisé dans l'analyse chimique et microbiologique d'échantillons en provenance de l'industrie agroalimentaire. Il s'agit concrètement de vérifier que ces produits sont propres à la consommation.

On s'attendrait naturellement à ce qu'un tel établissement soit géré avec une certaine rigueur. Il n'en est rien. Les locaux, qui voient passer des milliers d'échantillons alimentaires par jour, sont laissés dans un état d'insalubrité déplorable. Le service d'entretien a été réduit comme peau de

chagrin, dans une tentative irresponsable de faire des économies : la propreté du laboratoire est sacrifiée au profit de la rentabilité, si chère aux actionnaires.

Par ailleurs, les pénuries de matériel sont chroniques, empêchant les techniciens de faire leur travail correctement. Cette situation, conjuguée à des cadences infernales et à des salaires minables, a conduit les salariés à se dresser pour exiger des améliorations de leurs conditions de travail.

Un premier débrayage a permis aux travailleurs de discuter de leurs revendications, faisant le tour des laboratoires et suscitant la sympathie de nombreux collègues. Les premières négociations ont révélé tout le

mépris de la direction vis-à-vis des revendications des salariés. Mais cela n'a pas découragé les grévistes, ces événements ont même poussé d'autres collègues à se mobiliser à leur tour.

Un second débrayage a été déclenché la semaine suivante, entraînant un plus grand nombre de travailleurs et prenant le directeur par surprise. Les chefs ont été contraints de venir s'expliquer sur le parking face aux grévistes. La direction avait effectué des analyses censées attester de la propreté du laboratoire : elles ont été démenties par des relevés effectués par les grévistes eux-mêmes, démontrant l'état de contamination scandaleux du site et le risque sanitaire encouru par les salariés.

La détermination des grévistes a contraint la direction à négocier. Il reste à voir ce qu'il en sortira.

Correspondant LO



## SNCF : colère au CASI

Depuis le 29 juin, les agents du CASI de la région SNCF Paris Rive Gauche sont dans un mouvement de grève et de protestation à propos de leurs salaires très bas, souvent au smic, et du manque permanent de personnel.

Le CASI (Comité des activités sociales interentreprises) gère les cantines, mais aussi les centres de loisirs, les colonies de vacances des enfants, etc., accessibles aux cheminots, actifs ou retraités. Le budget des CASI est essentiellement financé par la SNCF, au prorata de la masse salariale. C'est donc la direction de la SNCF qui tient les cordons de la bourse et, comme elle ne cesse de supprimer des emplois, les moyens se réduisent.

Seulement, à la SNCF

comme dans beaucoup d'entreprises, il s'est trouvé des organisations syndicales pour accepter de gérer ces œuvres qu'auparavant on appelait « charitables » et où les patrons voyaient le moyen ne pas avoir à augmenter les salaires. Pendant longtemps d'ailleurs, c'est la SNCF qui gérait les cantines et y embauchait le personnel avant de s'en débarrasser en 1986.

Dans le secteur de Paris Rive Gauche, c'est la CGT qui se retrouve à la tête du CASI.

Et c'est donc un représentant CGT qui, en patron barricadé dans son bureau, refuse d'entendre les salariés en colère, leur fait répondre qu'il n'y a pas d'argent et qu'ils devraient se satisfaire des primes octroyées. On croirait entendre un directeur de la SNCF!

Ce type de comportement fait grincer bien des dents, à commencer dans la CGT. D'autant plus que beaucoup préféreraient que les militants soient sur le terrain plutôt qu'à jouer les comptables de la direction SNCF, et pire encore à accepter d'être ses otages en dépendant de l'argent qu'elle veut bien leur verser.

Pour l'instant, la situation



Restaurant du CASI à Châtillon.

est bloquée. Le mouvement est vu avec sympathie par de nombreux cheminots du rang car chacun, comme les salariés du CASI, se bat avec les fins de mois difficiles, les hausses de productivité et les chefs arrogants. À la

SNCF comme ailleurs, il faudra se battre tous ensemble pour faire payer la direction, y compris s'il le faut malgré le manque de volonté de certains bureaucrates syndicaux.

Correspondant LO

## Stellantis La Janais – Rennes : assez des journées à rallonge

Cela fait des mois que la direction de l'usine Stellantis La Janais, près de Rennes, fait alterner des jours de chômage partiel, payés en grande partie par l'État, avec des jours de travail aux cadences folles et aux horaires allongés.

Pour rallonger les journées de travail et garantir la production, la direction impose des quarts d'heure obligatoires en fin de journée et diminue les temps de pause par un système appelé GJP (garantie journalière de production). Le procédé a été poussé jusqu'à l'absurde les lundi 3 et mardi 4 juillet. Ces jours-là, Darmanin a fait arrêter les transports

en commun dès 21 heures. Conséquence pour de nombreux ouvriers, ils ont dû rentrer à pied, la direction refusant de les laisser partir à temps et leur imposant même le quart d'heure supplémentaire!

Cela s'ajoutant à la chaleur et à la fatigue de cadences éprouvantes, la colère a monté d'un cran. À l'appel de la CGT, une

vingtaine d'ouvriers du montage ont refusé de faire le quart d'heure supplémentaire le jeudi 6 juillet. La grogne ne s'est pas arrêtée là puisque, lundi 10 juillet, plusieurs dizaines de travailleurs ont cette fois refusé la diminution de leur temps de pause provoquée par la GJP. Le soir, une quinzaine de travailleurs de l'autre équipe n'ont pas fait le quart d'heure supplémentaire. L'insidieux allongement du temps de travail que la direction tente de généraliser entraîne de saines réactions.

Correspondant LO

## Michelin – Clermont-Ferrand : la direction prise en flagrant délit

Vendredi 7 juillet, des salariés de l'atelier MMS de l'usine Michelin de la Combaude ont découvert qu'un prétendu détecteur de fumée cachait en réalité une caméra miniature.

Dans un premier temps, les responsables de l'usine ont nié leur responsabilité. Mais, devant le mécontentement des travailleurs, ils ont dû finalement reconnaître, dans chaque secteur, lundi 10 au matin, avoir fait poser cette caméra il y a

plusieurs mois, prétendument « pour surveiller un distributeur de friandises ». Et d'argumenter qu'il n'y avait pas eu d'images enregistrées...

Ce scandale ayant été dénoncé dans les médias par la CGT, la direction de Michelin s'est sentie obligée de dire à la presse qu'elle s'excusait. Les responsables apparaissent ainsi pour ce qu'ils sont : de véritables flics et des pieds nickelés.

Correspondant LO

## RATP : un "sac à dos social" rempli de pierres

Valérie Pécresse, dans un article du journal *Les Echos* intitulé « Valérie Pécresse lâche du lest pour éviter une réforme chaotique des bus parisiens », cherche à rassurer le patronat.

Cette réforme, qui devait être achevée début 2025, vise à mettre en concurrence pour l'attribution des lignes de bus de la région les grands transporteurs, dont les principaux sont des entreprises liées à l'État, la RATP, Keolis, filiale de la SNCF, et Transdev, filiale de la Caisse des dépôts et consignations. Le choix de l'État, de la région et du patronat du secteur est d'étaler de mi-2025 à fin 2026 cette privatisation des treize lots représentant les dépôts de

bus de la RATP (soit 19 000 travailleurs).

Cette mise en concurrence inquiète depuis des années les travailleurs de ces entreprises. Mais, par ailleurs, tous ceux pour qui la prochaine Coupe du monde de rugby et les Jeux olympiques de l'été 2024 sont des événements de promotion commerciale à réussir s'inquiètent de la possibilité de grèves. Cela invite à la prudence leurs serviteurs politiques, qui craignent les réactions des

travailleurs des transports.

Sous prétexte d'être compétitifs pour récupérer les lots en jeu, les transporteurs n'ont eu de cesse partout d'augmenter l'exploitation et de dégrader les conditions de travail. À la RATP, avec la complicité de deux organisations syndicales de l'entreprise, FO et l'UNSA, la direction a arraché en début d'année une augmentation du temps de travail des machinistes de 50 minutes en moyenne. En échange, ils toucheraient 290 euros net de plus par mois, sans que les embauchés depuis janvier 2023 soient concernés.

Les services en deux parties, comme par exemple de 5 heures 30 à 9 heures puis de 12 heures à 16 heures, sont de plus en plus nombreux. La cerise amère sur le gâteau est la suppression de six jours de repos, étalée sur 2023 et 2024.

Chez Keolis et Transdev, tout cela a entraîné comme à la RATP un nombre important de démissions et une désorganisation du transport.

Pour calmer la situation, Valérie Pécresse évoque un « sac à dos social », avec certains aspects de la couverture santé RATP qui seraient préservés. En revanche,

elle reste floue quant au maintien de la rémunération et des calculs de la retraite. Et en plus, elle voudrait que les machinistes continuent d'accepter l'amplitude journalière maximale de 13 heures pour les services en deux fois, alors qu'elle avait été ramenée à 11 heures maximum.

En tout cas, Pécresse et ses amis ont bien raison de s'inquiéter. Les agents de la RATP n'ont toujours pas digéré l'augmentation de leur exploitation. Ils n'ont aucune raison d'attendre les Jeux olympiques de juillet 2024 pour se mobiliser.

Michel Rocco

# Chantier naval de Saint-Nazaire : un débrayage salubre

Vendredi 7 juillet, la totalité d'une équipe de travailleuses et de travailleurs d'ISS, une société de nettoyage qui travaille à bord des navires en construction aux Chantiers de l'Atlantique, a cessé le travail pour se faire respecter.

Le nettoyage des bateaux en construction est un des métiers les plus pénibles qui soient sur le site : dans le fond des bateaux, à quatre pattes dans les salles des machines, sous les parquets, dans les réservoirs, il faut enlever les déchets, la rouille, l'eau croupie ou le mazout, dans le bruit, la chaleur et dans des locaux où tournent souvent déjà les moteurs et équipements divers du paquebot.

C'est ainsi que jeudi 6 juillet, en fin de journée,

une travailleuse intérimaire qui enchaîne les contrats depuis des années, a été prise d'un malaise et a donc quitté son poste deux heures avant la débauche pour se rendre à l'hôpital. Le lendemain, elle n'a pas pu rentrer sur le site car son badge avait été désactivé. S'étant rendue au bureau pour demander des explications, elle s'est entendue dire que la direction estimait qu'il fallait qu'elle se repose et que l'accès du site lui avait donc été interdit

pour son bien.

Quand le reste de l'équipe a appris cette nouvelle, c'est dans l'unanimité, chefs compris, qu'il a été décidé de se rendre au bureau pour tirer l'affaire au clair. Contact a également été pris avec les délégués CGT du chantier et c'est à une trentaine que tout le monde a débarqué au local de l'entreprise d'intérim et de l'entreprise de nettoyage.

Travailleuses et travailleurs ont ainsi eu l'occasion de vider leur sac : manque de respect, petites phrases insultantes, pressions, précarité et chantage sont leur quotidien. À cette occasion, de nombreux problèmes ont été mis sur la table,



LOUEST-FRANCE

notamment celui d'un travailleur d'origine africaine de 74 ans, embauché en CDI depuis plusieurs années, à qui la DRH refuse de fournir un document demandé par la préfecture pour prolonger son titre de séjour.

Les justifications embrouillées et méprisantes de la direction ne tenaient pas la route face aux arguments de ces travailleuses et travailleurs solidaires qui lui ont expliqué par le menu quelles démarches effectuer auprès de la préfecture pour le travailleur ayant un

problème administratif, et quels droits a une travailleuse intérimaire qui quitte son poste pour un problème de santé.

Une fois son badge réactivé, la travailleuse interdite de site a passé le tourniquet sous les applaudissements, avant que tout le monde parte casser la croûte ensemble avant de reprendre le travail. Promesse a été faite de garder le contact et de veiller les uns sur les autres que l'on appartienne ou pas à la même entreprise.

**Correspondant LO**

## Scania - Angers : mobilisés pour les embauches



Chez Scania Angers, où 1 500 salariés produisent des poids lourds, 200 salariés par équipe ont débrayé au moins deux heures par jour, du 28 au 30 juin, pour exprimer leur mécontentement.

Les travailleurs réclament des embauches : les arrêts maladie sont mal remplacés, la direction a recours massivement à l'intérim, au point qu'il y a 500 intérimaires sur les 1 500 salariés. Quant aux conditions de stationnement, 800 places de parking ne suffisent pas à la croisée des

deux équipes qui se chevauchent. C'est un stress permanent pour l'équipe d'après-midi.

Autre litige, les pauses sont écourtées : elles sont de 10 minutes seulement, sachant que les fumeurs doivent sortir de l'entreprise depuis que les zones fumeurs ont été supprimées

aux abords des ateliers.

La direction a soudain perdu sa surdité et propose de créer des « groupes de travail ». Les travailleurs, qui se sont fait entendre pour la première fois depuis des années, ont compris que c'est leur mouvement, même minoritaire, qui change la donne. Et comme l'a dit un délégué syndical, « rien ne nous empêche de recommencer ».

**Correspondant LO**

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-vingt-dix-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2023.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

## Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

*Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.*

Sur Internet  
[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)  
**Vidéos** [www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)  
**Audio-LO** [www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

# Tour de France : une épreuve pour les uns, une aubaine pour d'autres

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, des millions de spectateurs suivent les pérégrinations des 176 coureurs du Tour de France. Qui, du Slovène Tadej Pogačar ou du Danois Jonas Vingegaard l'emportera ? Et qui s'imposera dans les Alpes ? Les médias entretiennent le spectacle.

Les considérations sportives et les coups de projecteur sur tel village ou telle région s'entremêlent pour les téléspectateurs. Mais, pour d'autres, le Tour de France est surtout une bonne affaire. Il y a d'abord l'entreprise propriétaire du Tour, ASO. Pour cette filiale du groupe Amaury, qui possède le journal *L'Équipe* et organise d'autres épreuves sportives, le Tour est une machine à cash.

Cette compétition a la particularité de ne pas faire payer les spectateurs, alors elle se rattrape autrement. ASO fait d'abord contribuer les 40 villes étapes : 80 000 euros pour un départ, 120 000 euros pour une

arrivée. Pour accueillir les trois premières étapes, le Pays basque espagnol a ainsi prévu 12 millions d'euros.

Il y a ensuite les droits de diffusion télé, le Tour étant diffusé dans 190 pays et, paraît-il, regardé par 3,5 milliards de téléspectateurs, ce qui en fait le troisième événement sportif au monde, après les JO et le Mondial de football. En France seulement, France Télévisions paye 25 millions d'euros.

Il y a enfin les sponsors de la course, les « partenaires » (LCL, Leclerc, Skoda, Continental, Krys...), les « fournisseurs » (Cochonou, FDJ, Lesieur...) et autres « supporters » (Total, Haribo...), qui paient jusqu'à

10 millions d'euros pour leur page de publicité. Enfin, 22 équipes cyclistes (Ineos, Cofidis, AG2R La Mondiale, etc.) paient un droit d'entrée léonin et acquittent différents coûts.

Quant aux cyclistes, qui fournissent les efforts indispensables à toute cette machinerie, c'est autre chose. Certes, ils courent après la réussite sportive et la notoriété, et quelques-uns les trouveront. Mais, côté argent, leur part du gâteau est minime. Un vainqueur d'étape empoche 11 000 euros, et le 20<sup>e</sup> au classement général, qui n'aura pas démerité tout au long des 3 400 km de course parcourus à plus de 40 km/h de moyenne, recevra une prime de... 1 000 petits euros. Même les 500 000 euros emportés par le vainqueur restent peu de chose en regard du chiffre d'affaires du Tour.

Et puis les « forçats de la route », ainsi que les



appelait Albert Londres en 1924, vont au bout de la souffrance ; comme le dit le coureur Jasper Philipsen, le Tour est « presque comme un suicide du corps », sans parler des méfaits du dopage. En outre, la recherche de la performance impose que les coureurs roulent groupés, ce qui cause souvent des chutes collectives. Les descentes sont devenues de véritables enjeux, où il

faut grappiller quelques secondes au prix de risques insensés. Lors du Tour de Suisse, le 15 juin dernier, un coureur de 26 ans, Gino Mäder, est ainsi décédé après avoir chuté dans une descente à près de 100 km/h.

Le Tour de France est, dans une version sportive, télégénique, voire spectaculaire, un concentré de capitalisme.

Michel Bondelet



## Lutte ouvrière à votre rencontre

Les militants de Lutte ouvrière ont repris leurs tournées d'été, qui se dérouleront jusqu'à fin août. Voici les prochaines étapes.

### Nord – Pas-de-Calais Oise

Judi 13 juillet : Arras  
Vendredi 14 juillet : Compiègne  
Samedi 15 juillet : Noyon/Compiègne

### Marne – Ardennes

Judi 13 juillet : Sedan  
Vendredi 14 juillet : Charleville-Mézières  
Samedi 15 juillet : Sedan/Charleville-Mézières

### Calvados – Orne

Judi 13 juillet : Falaise  
Vendredi 14 juillet : Caen  
Samedi 15 juillet : Verneuil-d'Avre-et-d'Iton

### Cher – Nièvre

Judi 13 juillet : Bourges  
Vendredi 14 juillet : Issoudun  
Samedi 15 juillet : Vierzon

### Pyrénées

Judi 13 juillet : Tarbes  
Vendredi 14 juillet : Tarbes

Samedi 15 juillet : Pau

### Savoie – Haute-Savoie

Judi 13 juillet : Chambéry/Faverges  
Vendredi 14 juillet : Annecy  
Samedi 15 juillet : Chambéry/Saint-Jean-de-Maurienne

### Bretagne

Judi 13 juillet : Lanester  
Vendredi 14 juillet : Concarneau  
Samedi 15 juillet : Lorient

### Bordeaux

Lundi 17 juillet : Mérignac  
Mardi 18 juillet : Mérignac

Mercredi 19 juillet : Bordeaux

Judi 20 juillet : Bordeaux  
Vendredi 21 juillet : Bègles  
Samedi 22 juillet : Bègles

### Allier – Puy-de-Dôme

Lundi 17 juillet : Vichy  
Mardi 18 juillet : Clermont-Ferrand  
Mercredi 19 juillet : Montluçon  
Judi 20 juillet : Riom  
Vendredi 21 juillet : Cournon-d'Auvergne  
Samedi 22 juillet : Issoire/Riom/Clermont-Ferrand

### Alsace

Lundi 17 juillet : Schiltigheim/Strasbourg  
Mardi 18 juillet : Haguenau  
Mercredi 19 juillet : Strasbourg/Schiltigheim  
Judi 20 juillet : Mulhouse  
Vendredi 21 juillet : Colmar/Ensisheim  
Samedi 22 juillet : Mulhouse

### Champagne-sud

Lundi 17 juillet : Troyes  
Mardi 18 juillet : Bar-le-Duc  
Mercredi 19 juillet : Saint-Dizier  
Judi 20 juillet : Vitry-le-François

Vendredi 21 juillet : Chaumont

Samedi 22 juillet : Chaumont/Troyes

### Languedoc

Lundi 17 juillet : Perpignan  
Mardi 18 juillet : Montpellier  
Mercredi 19 juillet : Sète  
Judi 20 juillet : Montpellier  
Vendredi 21 juillet : Sète  
Samedi 22 juillet : Perpignan

### Loire – Drôme

Lundi 17 juillet : Saint-Étienne  
Mardi 18 juillet : Saint-Chamond  
Mercredi 19 juillet : Annonay  
Judi 20 juillet : Romans-sur-Isère  
Vendredi 21 juillet : Montélimar  
Samedi 22 juillet : Valence

### Loiret

Lundi 17 juillet : Orléans  
Mardi 18 juillet : Gien  
Mercredi 19 juillet : Pithiviers  
Judi 20 juillet : Montargis  
Vendredi 21 juillet : Montargis  
Samedi 22 juillet : Orléans

